

Bons ou mauvais procédés d'éducation ?

Par J.-H. COULOMBE.

*Inspiré de Jacques Herbé :
"Les Cercles d'Éducation Familiale."*

Un enfant de quatre ans s'est cogné la tête sur l'un des coins d'une table, il pleure, il trépigne, il crie à se pâmer. Cet enfant, bonnes mamans, c'est le vôtre. Quelle est dans la circonstance votre manière d'agir habituelle ? Voyons :

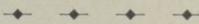
1 — Cas : Je vois des mamans qui, toutes pâles, toutes tremblantes, incapables de maîtriser leurs émotions, poussent des cris comme ceux-ci : "Ah ! comme tu m'as effrayée ! Tu ne sais donc pas, triple maladroit... Arrive ici que je te donne la volée."

2 — Cas : J'en connais qui, désespérées, se précipitent vers Bébé : "Le pauvre petit !... Mon Dieu, il s'est assommé !!! On en meurt à moins..."

3 — Cas : D'autres s'empressent de saisir l'enfant, le couvrent de cajoleries, et d'une voix larmoyante : "Viens, mon amour, mon pain blanc, ma vie ; viens... Si tu cesses de pleurer, je te donnerai..." et elles lui promettent des friandises que, avant l'accident, l'enfant a demandées et qu'elles lui ont refusées pour plus d'une raison.

4 — Cas : D'autres mères encore — elles sont nombreuses celles-là — trouvent logique de se venger contre la table. Un coup de pied ici et un coup de pied là... "Tiens, méchante, ça t'apprendra à faire du mal à mon mioche... Un autre coup : tu ne l'as que trop mérité..."

5 — Cas : Enfin, il en est qui disent : "Mon petit, sois plus brave, brave comme tes beaux soldats de plomb... Tu es maintenant un homme, fort comme papa. Tu es grand ; tu ne dois donc plus pleurer. Est-ce que papa pleure, lui ? Jamais. Tiens, essuie tes yeux." Elle lui passe en même temps la main sur la tête, précisément là où se trouve la légère blessure, et d'une voix qui n'admet pas de doute : "Maman ne voit aucun bobo... Il n'y a rien... plus rien. Va, comme un grand garçon, et amuse-toi bien."



Que faut-il penser, du point de vue éducatif, de la conduite de ces mamans ? Analysons-la dans chacun des cas cités et cherchons à en tirer une conclusion brève et pratique.

1 — C. — Ces mamans semblent bien être la personification même de l'égoïsme. En effet, pourquoi se formalisent-elles ? Est-ce parce que l'enfant s'est causé une légère blessure ? Mais non, pas du tout. Enervée par le heurt, les pleurs et les cris du petit, elles sont subito sorties de leur vie normale, comme affolées et déséquilibrées. Poussées alors par une espèce d'instinct de conservation à rebours, elles trouvent tout à fait de bon jugement de se venger. Et nous les voyons qui injurient, disputent et frappent l'enfant. L'étourderie du petiot mérite peut-être une légère correction. Personnellement j'hésiterais

à la lui donner. Est-ce que l'émotion dans laquelle il se trouve lui permet de l'accepter avec efficacité ? J'en doute.

2 — C. — Un tel procédé n'a rien d'éducatif ; il est à rejeter sans hésitation. A cause de son caractère mensonger et parce qu'il jette dans l'esprit de l'enfant cette fausse conception qu'il s'est fait mal sérieusement. Si ce procédé se généralisait, il formerait de ces petits pusillanimes désossés et pleurnicheurs, toujours en train de s'effondrer au moindre choc ou de défaillir à la moindre égratignure.

3 — C. — On ne saurait trouver la conduite de ces mamans un plus grand fonds de faiblesse. Et l'enfant, subtil observateur, ne sera pas long à saisir le moment opportun pour tirer parti de cette faiblesse. Souvent même il s'appliquera à créer le moment favorable pour l'exploiter. Il usera, avec succès, de tous les expédients. Lui refusez-vous un jouet qu'il désire ardemment, il profite de sa première indisposition, d'une toute petite douleur, pour le réclamer ; et si cette ruse ne réussit pas, il stimule alors un certain malaise, une chute, un accident pour obtenir l'objet convoité.

4 — C. — Nombre de mamans prennent ce moyen pour consoler le petit. Si elles sont un tantinet ingénieuses, neuf fois sur dix elles font passer l'enfant des pleurs au rire. — On dira que le but visé est atteint. Oui, sans doute ; mais, est-ce que le procédé qui y conduit est réellement éducatif ? Est-ce que la table est de quelque façon responsable du mal que ressent l'enfant ? Ce serait risible d'y croire.

"Imputer la faute à la table ou à un autre objet matériel, c'est, dit Jacques Herbé, donner à Bébé une idée fautive des choses et le tenir à l'écart de la vérité." Comment voulez-vous former le jugement d'un enfant, si vous ne lui apprenez pas de bonne heure à saisir les rapports de cause à effet ? Il lui faudra bien dans la vie subir les conséquences de ses bévues et supporter le mal dont lui-même sera la cause. Si la maman ne lui enseigne pas cela, l'expérience s'en chargera et d'autant plus dures seront les leçons.

Allons plus loin. L'enfant passe des pleurs au rire parce que la table a eu des coups. Ne constatons-nous pas qu'au même instant il s'éveille dans son esprit l'instinct de cruauté ? Ce n'est que trop vrai. C'est pourquoi il s'empresse de tirer cette conclusion que justifie la conduite de sa mère : "Ah ! la table m'a fait mal, donc elle doit être frappée pour qu'elle ait mal aussi."

Voilà comment on déforme la conscience et le jugement de l'enfant. On fait germer dans son cœur des sentiments de vengeance ; on le prépare à entrer dans la vie à rendre dent pour dent, coup pour coup ; on l'habitue à se venger de chaque offense, méritée ou non, et à faire le mal en retour du mal.

C'est un procédé désastreux à double point de vue : moral et social.

5 — C. — Des procédés suscités, ce dernier est le meilleur.